



Finance de projets éducatifs pour
des enfants défavorisés

www.120W.org

120 avenue Wagram
75017 Paris
+33(0) 1 4212 0644
joseph.machiah@120w.org

Bulletin d'adhésion et de soutien

M/Mme :

ou

Entreprise :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Je désire devenir membre de l'Association 120W,
et je fais un don de : €

Découvrez vos avantages liés à ce don, dans la brochure jointe

J'accepte de distribuer le bulletin d'adhésion ou de proposer
des membres potentiels. Merci de me contacter.

Merci d'établir un chèque à l'ordre de « Association 120W » ou de faire un virement (RIB joint). Un reçu fiscal vous sera adressé.

**Je reconnais avoir pris connaissance des statuts en consultant le site :
www.120w.org**

A

Le

Signature

RIB :

Agence BNP PARIBAS George V (01635)
Code banque : 30004
Code guichet : 01635
N° compte : 0001036075, Clé RIB : 63
IBAN : FR76 3000 4016 3500 0100 3607 563
BIC : BNPAFRPPCE



Particuliers (art 200 du GGI) :

Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu égale à **66 %** de leur montant dans la limite de **20 %** du revenu imposable. Et lorsque vos dons effectués au cours d'une année excèdent la limite de **20 %** l'exédent est reporté successivement sur les années suivantes jusqu'à la cinquième inclusivement et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Vous donnez 1000 euros à 120W : vous payez 660 euros d'impôt en moins ! Votre don ne vous coûte réellement que 340 euros.

Entreprises (art 238 bis du CI) :

Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à **60 %** de leur montant dans la limite de **5 pour mille** du chiffre d'affaires (pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés). Et lorsque la limite fixée est dépassée au cours d'un exercice, l'exédent de versement peut donner lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants dans les mêmes conditions.

Vous donnez 1000 euros à 120W : vous payez 600 euros d'impôts en moins votre don ne vous coûte réellement que 400 euros.

Note d'information

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

